

CREDIT AGRICOLE S.A.

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 16 DECEMBRE 2025

Le Conseil d'administration s'est réuni le 16 décembre 2025 dans la salle du Conseil d'administration au siège de Crédit Agricole S.A. à Montrouge.

Présidence : M. Dominique LEFEBVRE

Présents : M. Raphaël APPERT, Vice-Président, Mme Agnès AUDIER, M. Olivier AUFFRAY, Mme Sonia BONNET-BERNARD, M. Pierre CAMBEFORT, Mme Marie-Claire DAVEU, MM. Olivier DESPORTES, Jean-Pierre GAILLARD, Mmes Christine GANDON, Nicole GOURMELON, Marianne LAIGNEAU, MM. Christophe LESUR, Pascal LHEUREUX, Mmes Alessia MOSCA, Gaëlle REGNARD, M. Arnaud ROUSSEAU, Mme Carol SIROU (Teams), Mme Catherine UMBRICHT, MM. Eric VIAL, Éric WILSON, Administrateurs.

M. Olivier GAVALDA, Directeur général,

Mme Pascale BERGER et MM. Richard LABORIE et Franck ALEXANDRE, censeurs,

M. Guillaume MAITRE, Représentant du Comité social et économique.

Assistaient également à la réunion, M. Jérôme GRIVET, Directeur général délégué, Mme Véronique FAUJOUR, Secrétaire générale, et M. Eric LE CANN, Secrétaire de séance.

Ont également participé pour partie à la réunion, Mmes Clotilde L'ANGEVIN, Directrice générale adjointe en charge du pôle Finances et Pilotage, Valérie WANQUET, Directrice générale adjointe en charge du pôle Risques Groupe, Anne-Catherine ROPERS, Directrice des ressources humaines Groupe Crédit Agricole S.A., et M. Eric Campos, Directeur de l'Engagement Sociétal (Teams), ainsi que les Commissaires aux Comptes, MM. Bara NAIJA et Hervé HELIAS.

La séance a débuté à 14h05 et a été levée à 17h25.

(.../...)

IV.1.3. Election du Président du Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A.

(.../...)

Par conséquent, après délibération, MM. LEFEBVRE ET VIAL s'abstenant de participer, le Conseil d'administration décide, à l'unanimité, d'élire M. Eric VIAL en qualité de Président du Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A. à compter du 1er janvier 2026 et pour la durée de son mandat d'administrateur.

Il décide aussi d'arrêter les éléments de sa rémunération susvisés à compter du 1er janvier 2026.

(.../...)

Extrait certifié conforme à l'original le 17 décembre 2025*, signé de manière électronique, conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil par l'intermédiaire du prestataire de services DocuSign.

La Secrétaire Générale

Signé par :

Véronique FAUJOUR

46713567B00F448...

Véronique FAUJOUR

**sous réserve de l'approbation par le Conseil d'administration du Procès-verbal de sa séance du 16 décembre 2025 qui lui sera soumise lors de sa prochaine séance.*